

Montréal, le 27 juillet 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : HQCMÉ - Demande d'adoption des normes de fiabilité relative
aux automatismes de réseau et ressources de production
décentralisées
Dossier de la Régie : R-4070-2018**

Le 22 juin 2020, par sa décision [D-2020-076](#), la Régie de l'énergie (la Régie) fixait au **18 août 2020, à compter de 9h**, la tenue d'une séance de travail pour traiter des enjeux des normes FAC-010-3, FAC-011-3, PRC-004-5(i) et PRC-005-6, avec son personnel et les intervenants au présent dossier.

La Régie demande au Coordonnateur d'initier la séance de travail du 18 août 2020 par conférence Webex, en y convoquant le personnel de la Régie ainsi que les intervenants RTA et AQPER.

Par ailleurs, la Régie requiert qu'un représentant d'Hydro-Québec TransÉnergie (HQT) et d'Hydro-Québec Production (HQP) soient présents à cette séance de travail puisqu'elle considère leur participation nécessaire au dossier.

La Régie informe le Coordonnateur, les intervenants ainsi que les représentants d'HQT et d'HQP, qu'au besoin, si une journée additionnelle à celle du 18 août prochain était requise, elle pourrait fixer une deuxième date avec tous les participants lors de cette séance de travail.

La Régie demande, également, à HQT et à HQP de confirmer leur présence à la séance de travail dans le cadre du présent dossier **au plus tard le 3 août 2020 à 12 h**.

Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml